

Pourquoi voudrais-je être juge à la CNJF ?



Passionné depuis très jeune, j'ai contracté le « virus des oiseaux » par mon défunt grand-père. J'étais émerveillé devant ses pinsons, chardonnerets, tarins... et canaris. Alors que je n'avais que 14/15 ans j'ai adhéré au club de mon département : la Société Ornithologique des Pyrénées. C'est là que j'ai découvert le véritable monde de la canariculture. Dès lors, j'ai élevé des canaris couleurs et toujours fait en sorte d'élever des oiseaux de race, c'est-à-dire des canaris couleurs bien précis, en essayant d'accoupler les oiseaux afin d'obtenir les plus beaux sujets possibles. Je questionnais beaucoup les « anciens » (J.P. Lartigue, J. Arberet, A. Duclos...). Nous habitons tous des villages voisins et c'est chez eux que je me procurais les canaris qu'ils voulaient bien me céder, des fois même pour une somme symbolique... Mon cœur d'enfant empli d'émotion, j'expatriais chez mes parents ces petits bijoux de plumes à l'image d'un trésor si convoité...

Contrairement aux idées reçues, je peux affirmer que ces anciens n'ont pas été avares de conseils. Peut-être se retrouvaient-ils en moi lorsqu'ils avaient mon jeune âge ? C'est ainsi que j'ai acquis et élevé dans les années 1986 mes premiers lipo rouge, brun ino jaune mosaïque et brun opale argenté. J'ai rapidement suivi le conseil de ces anciens qui me disaient : - « inscris tes oiseaux aux concours ». J'ai eu alors assez jeune mes premières bonnes surprises mais aussi essuyé de grandes désillusions.

Beaucoup d'éléments m'échappaient. Pourquoi certains canaris étaient champions et non pas les miens ? Je n'y voyais aucune différence. Comment cet homme assis derrière cette table, surmonté de ce chapeau, faisait-il le distinguo entre les qualités des différents canaris ? Il essayait les critiques diverses et variées d'éleveurs qui le servaient alentours, ces « anciens » mêmes qui tantôt le désapprouvaient en grimaçant, tantôt bouche bée, buvaient ses explications justificatives. Le vocabulaire de cet homme m'échappait plus encore. Il utilisait des termes incompréhensibles tels que phénotype,

homozygote, phaéomélanine, facteur dominant, hérédité récessive, inter-strie, points d'élections... Les anciens le nommaient Juge, moi je discernais un scientifique et vu les connaissances qu'il possédait, je pensais qu'il n'avait point besoin de présenter ses oiseaux en concours puisqu'il en connaissait suffisamment pour acquérir et appareiller les meilleurs sans avoir l'avis d'une tierce personne.

Depuis, à chaque manifestation ornithologique, j'ai pris pour habitude de m'asseoir à côté des juges. J'ai rapidement compris qu'il fallait respecter un protocole particulier. Se taire et ne prendre la parole qu'une fois les oiseaux jugés, pas avant. C'est ainsi que je me suis familiarisé avec les fiches de jugement et le vocabulaire. En contre partie j'étais utilisé comme « secrétaire du juge » qui officiait. Je me suis souvent amusé à classer les oiseaux mentalement. A force d'années je me suis surpris à retrouver le même classement sur certaines séries.

Le hasard a voulu que bien des années plus tard, un beau jour d'octobre 2010, lors du concours organisé par le même club de Lourdes, alors que j'étais assis à côté de Patrice Hery à une table de jugement, ce même juge au chapeau m'a regardé en me disant : - « Pourquoi ne voudriez-vous pas être juge ? Si vous voulez je vous parraine. »

Je n'ai pas répondu par l'affirmative et me suis donné le temps de la réflexion. Mais il faut dire que la question de Michel Darrigues me tarabustait. Il suffisait d'une étincelle...

Franchir le pas comme ils disent...

Pourquoi ne pas acquérir des compétences dans ce domaine qu'est l'ornithologie et la canariculture en particulier ? Pourquoi ne pas devenir encore plus compétitif ? Pourquoi ne pas apprendre les standards et une analyse plus pointue afin de pouvoir faire ma sélection ?

- « les juges font les standards en fonction des oiseaux qu'ils possèdent ». Qui n'a jamais entendu cette affirmation ? Etait-ce- vrai ?

En accédant au statut de juge canari couleur je me suis dit que je pourrais acquérir de plus amples connaissances, une technicité plus avancée dans le domaine des canaris couleurs. Avoir un œil plus critique, plus aiguisé. Sélectionner de meilleurs oiseaux. Exprimer mes convictions et pouvoir intervenir dans la conception des standards et défendre les intérêts de la canariculture française. En d'autres mots défendre aussi les intérêts de mes homologues éleveurs. Réciproquement partager et transmettre aux éleveurs, dont je fais partie, les

directions à prendre et les connaissances acquises afin de sélectionner de meilleurs oiseaux : plus robustes, plus représentatifs et plus compétitifs. Je pense que l'éleveur devient juge et non pas le contraire, c'est pour cela qu'il faut remplir certaines conditions avant de pouvoir prétendre accéder à ce titre. Mais la reconnaissance passe forcément par une réussite.

Depuis que j'ai mis le pied dans l'étrier de la CNJF, je peux dire par l'intermédiaire de cet article que devenir juge demande beaucoup de travail personnel. Je ne conseille pas de venir passer l'examen d'entrée sans un minimum de préparation. Non seulement un gros travail théorique est nécessaire mais il faut aussi pouvoir se rendre très disponible et "bouffer du piaf", c'est-à-dire visualiser énormément de bons oiseaux afin de mémoriser une banque d'images de référence sur chaque classe de canari couleur. Une fois l'examen d'entrée réussi, le plus difficile est à venir. C'est à ce moment là que ça devient sérieux. Bien heureusement, je n'ai ressenti de la part des juges titulaires aucun signe hautain. J'ai trouvé globalement au sein de la section couleur, non seulement un accueil chaleureux, mais aussi du soutien ainsi qu'une aide précieuse dans mon projet d'avenir. J'ai eu le sentiment de faire déjà un petit peu partie de "la famille". Pour preuve, à l'heure où je rédige ces lignes, je sors d'une saison d'élevage catastrophique, comme cela peut arriver à chaque canariculteur d'en traverser un jour. C'est un moment difficile à vivre, quand l'on baisse les bras et que la passion s'égraine. Et bien je peux garantir que les recommandations et le soutien moral de mon parrain ainsi que d'autres membres de la commission ont été sans failles et que cela fait chaud au coeur!

Avant de terminer cet article, prêtez-moi encore un peu la plume...

Si vous me le permettez je voudrais préciser que notre passion est constituée par définition de passionnés. Cependant nous n'avons pas tous les mêmes buts et mêmes domaines d'application.

L'éleveur est une personne qui élève des oiseaux. Certes un éleveur s'attachera donc à assurer le développement des oiseaux qu'il produit. Oui mais dans quel but ? Gérer la production des oiseaux adultes pour les multiplier, leur fournir habitat, nourriture, soins, en vue de leur utilisation et/ou de leur production. L'élevage des oiseaux nécessite un minimum de notions dans un certain nombre de sciences et de techniques :

- L'ornithologie
- La sélection

- L'alimentation

- La médecine vétérinaire aviaire

En ce qui me concerne, je pense qu'il est important de s'attacher à la sélection afin de produire des canaris de qualité. Des canaris viables, robustes, qui élèvent eux-mêmes leurs progénitures et bien sûr qu'ils soient le plus beau possible. Le plus beau possible en rapport au standard correspondant à la race, au type, à la catégorie et respectant un dimorphisme sexuel évident quand il existe. Où est l'intérêt de sélectionner et cultiver un défaut s'il ne l'est pas fait dans un but précis ? Une fois ce but atteint doit-il y rester au détriment de tout ce qui a déjà été acquis ? Il faut savoir prendre conscience des situations et stopper l'exagération pour revenir à l'essentiel. Un oiseau est un ensemble. Le juge est le référent et le garant de la race des canaris que vous, que nous éleveurs, nous produisons.

Il serait inconcevable qu'un éleveur de chien Berger Allemand par exemple, élève des chiens sans pedigree. Je pense qu'il en est de même pour nos oiseaux. Identifions-les par le baguage et garantissons-en leurs races.

L'élevage des oiseaux de compagnie s'organise auprès de différentes associations d'amateurs. Ces associations ornithologiques visent à favoriser et développer l'élevage de race pure conformément aux standards des races. Elles organisent des expositions avec mise en concours des différentes variétés d'oiseaux dans le but de déterminer les meilleurs représentants par race et variété.

Le juge c'est l'œil de l'expert qui vient confirmer ou infirmer le travail de sélection des éleveurs et tous les espoirs qu'ils ont mis dans leurs oiseaux. Il doit savoir refréner une direction non conforme et à contrario pouvoir soutenir une juste voie. Ainsi le juge est une pierre angulaire de notre monde ornithologique. Il a une part prépondérante à jouer dans notre hobby et c'est pour cela que modestement j'aspire aussi à intervenir dans cette fonction, avec toutes ces facettes, et prétendre pouvoir mettre mes pas dans le sentier creusé par nos "grands anciens". Ainsi, si leur expérience n'est qu'une lanterne que l'on porte dans le dos et qui n'éclaire que le chemin déjà parcouru, puisse-t-elle illuminer celui qu'il me reste à parcourir et à prolonger.

Cyrille JARDINIER
"Apprenti-juge"

Tout savoir sur la Commission Nationale des Juges de France, ses 105 juges, le recrutement et la formation : <http://www.cnjf.org>